

et de dérouler à vos yeux les pages oubliées de vos fastes domestiques : nos aînés y salueront quelques souvenirs de succès ou d'amitié, nos jeunes confrères y apprendront les titres de leurs anciens, de leurs prédécesseurs à la renommée locale, tous nous serons fiers de quelques grands noms qui, du moins, ont reçu parmi nous ces premiers encouragements, faute desquels trop souvent le talent se méconnaît et avorte dans le silence.

La première séance officielle, car il dut y avoir plusieurs réunions pour arriver à une constitution définitive, eut lieu le 2 juillet 1807 : on s'assembla, rue Pizay, 124, (1) chez M. Molard, professeur de belles-lettres (2).

Le sommaire de cette séance ouvre le premier registre des procès-verbaux. Sur la proposition de M. Segaud, le Cercle adopta un règlement provisoire et organisa son bureau.

Il fut composé de MM. Amard, président, Gay, vice-président, Butignot, secrétaire, Achard-James, secrétaire adjoint, Péricaud aîné, trésorier, Molard, conservateur des archives.

Le 30, eut lieu l'installation du bureau ainsi constitué. M. Amard, en sa qualité de président, paya le premier tribut dans son discours d'ou-

(1) Actuellement n° 6, hôtel de France.

(2) Plus tard on se réunit dans une salle de l'ancien hôtel de l'Intendance, occupé aujourd'hui par l'état major général de la 8^e division militaire.